LA REPLIQUE: PAUL DESMARAIS—L'ARGUMENTAIRE BOITEUX DE ROBIN PHILPOT

MARC JUSSAUME[1]

Parcourant *Le Devoir* ce week-end, je vois un long article occupant une demi-page, section du haut, intitulé "Paul Desmarais: Un bilan s'impose" signé par Robin Philpot, avec mention qu'il est l'auteur d'un livre, *Derrière l'État Desmarais*. Coïncidence ou ironie du sort? Tout juste à côté, on trouve un article dont le titre était: "La Décence." Justement, et bien que non relié, on aurait pu s'attendre à un minimum de retenue de la part de M. Philpot. Il aurait pu laisser passer les obsèques avant de se lancer dans son article. J'ai laissé passer quelques

[1] Marc Jussaume, "La Réplique: Paul Desmarais—L'argumentaire boiteux de Robin Philpot," *Le Devoir*, 17 0ctobre 2013. Edited by Christopher Richard Wade Dettling, 2016.

jours et en fin de compte, j'écris cette note en qualité de simple citoyen. Je n'étais ni relié à M. Desmarais ou à *Power Corporation*, ni un consultant ni un professionnel ayant entretenu des rapports avec ce dernier.

L'essentiel de l'article de M. Philpot se résume à ce bout de phrase qui est son entrée en matière: "Paul Desmarais doit quoi à l'État? La réponse courte à cette question: TOUT." Il fait cet énoncé lapidaire *ex cathedra* sur Paul Desmarais, qu'il qualifie de valet de service, d'inféodé …

VRAIMENT?

La qualité de l’argumentaire de M. Philpot semble se résumer aux faits reprochés suivants:

Paul Desmarais aurait essentiellement bénéficié “d’importantes liquidités versées par l’État” à la suite des nationalisations de l’électricité … Le seul problème avec cette assertion est que Paul Desmarais a acheté “*Power*” en 1968, laquelle avait des intérêts dans *Shawinigan Power*, et en 1965, la trois fois moins importante *Gatineau Electric*. Or, le problème est que la nationalisation de l’hydroélectricité fut amorcée en 1962-1963, et complétée en 1964-1965. Les actionnaires vendeurs de ces compagnies lui ont vendu essentiellement des comptes de banque, ils ne lui ont évidemment pas simplement donné ces liquidités. Paul Desmarais n’était pas donc pas partie dans les nationalisations. Pour faire bonne mesure, M. Philpot ajoute après ces prétendus faits la phrase suivante: “À l’exception de René Lévesque et de Jacques Parizeau

[lesquels ne lui] mangeaient pas dans la main," tentant d'utiliser ces derniers comme cautions morales. Auraient-ils été d'accord avec cette assertion? Voilà qui me paraît fort tendancieux.[2]

Puis, il dépeint Paul Desmarais comme un arnaqueur agissant sous les yeux de "son fidèle Robert Bourassa" relativement à la "plus importante transaction financière du Canada, *Consolidated-Bathurst* pour 2,6 milliards $, joyau de l'industrie papetière québécoise, qui avait profité des largesses du gouvernement du Québec. Suit la vente de *Montréal Trust*. Voilà un pactole de 3 milliards $ arraché aux ressources naturelles et à la sueur

[2] "Le Levesque dont la plupart des Canadiens ont entendu parler est le volubile orateur, Rene, le ministre des Resources naturelles du Quebec. Le riche, c'est Jean-Louis, un lointain cousin qui controle le plus grand empire financier du Quebec." [The Levesque which most Canadians have heard about is the great orator, Rene, the Minister of Natural Resources of the Province of Quebec. Jean-Louis Levesque is his wealthy distant cousin, who owns the largest financial empire in Quebec] Jules Belanger, *J.-Louis Levesque: La montee d'un Gaspesien aux sommets des affaires*, (Saint-Laurent: Fides, 1996), 166-167. [Editor]

des travailleurs et travailleuses du Québec.” Un peu d’hyperbole, non? Car après l’achat initial de Power en 1968, laquelle détenait 18% des actions de *Consolidated-Bathurst*, cette dernière se mit à subir des pertes opérationnelles dévastatrices; et Paul Desmarais, au lieu de tenter de vendre *Consolidated-Bathurst*, acheta plutôt d’autres actions, passant à 42%, et évidemment y installa son équipe. Puis il fit croître *Consolidated-Bathurst*. Sous sa gouverne, il y eut finalement des années de rentabilité. Plus tard, devant son appréhension qu’il y ait un revirement global des marchés des pâtes et papiers, il fit une proposition au gouvernement et à *la Caisse de dépôt*: Fusionner *Consolidated-Bathurst* en contrepartie d’échange d’actions avec *Domtar*, formant une nouvelle entité qu’ils contrôleraient ensemble … Or l’on n’accepta pas les modalités et les bases d’échange d’actions que Paul Desmarais proposa. Devant cela, il décida alors de vendre à Roger Stone. L’on connaît la suite. […] Quant à la *Montréal Trust*, prévoyant qu’elle n’avait pas la masse critique pour résister à la consolidation émergente du secteur financier, Paul Desmarais décida de vendre … à

BCE, une compagnie montréalaise. Je me demande donc: Parle-t-on de lèse-majesté ici? Je ne crois pas. (Comme fin de l'histoire, M. Desmarais, ayant vu juste, *Power* prit sa portion de ces 3 milliards en argent, paya l'impôt sur le gain de capital et se servit du solde pour amorcer ce qui allait devenir sa position de consolidateur dominant dans les secteurs de l'assurance vie et des fonds de placement. Créant au passage évidemment certains emplois au Québec.)

M. Philpot reproche aussi à Paul Desmarais son "pouvoir." Or ne voit-on pas ici l'inverse, un "camouflet," livré cette fois dans sa cour, similaire à celui qu'il décrit du Canada anglais et *d'Argus* (en fait ultimement d'un seul homme, Bud MacDougald, actionnaire admettons-le, vieillissant et survivant de ses associés, et bénéficiant de conventions d'actionnaires …)? Combien de Québécois se souviennent du refus de laisser Paul Desmarais acheter *Téléglobe* (laquelle sous sa gouverne n'aurait probablement pas fait faillite … autre sujet), et *Télé-Métropole*, et les journaux, *etc*.? Alors quoi? M.

Philpot tente-t-il de dire que Paul Desmarais aurait dû s’obstiner et tenter de prendre de front les gouvernements, et essayer de forcer des acquiescements à ces acquisitions?

CONTRIBUABLE QUEBECOISE

En réponse aux autres questions existentielles soulevées par M. Philpot, Paul Desmarais a fait le choix de demeurer à Montréal. Lui, ses enfants, sa famille. Et c'est une réalité que plusieurs individus dans la situation de Paul Desmarais optent parfois pour simplement déménager, sans grands coûts, et pour différentes raisons parfois arbitraires et personnelles, des compagnies de gestion ou des holdings telle *Power* dans des États à plus faible taux d'impôts, telle l'Alberta. Ou même en Ontario. Paul Desmarais a choisi de demeurer à Montréal, et dans Charlevoix, et a fait en sorte que *Power* demeure une contribuable québécoise.

Le comble de la mauvaise foi, dans ce texte? Essentiellement, M. Philpot lui reproche d'être, et de loin, le plus grand mécène québécois. Son motif selon lui? Dans le but "d'amadouer la basse-cour."

L’on me pardonnera si je ne montre aucun intérêt à lire le livre cité plus haut et dont M. Philpot est l’auteur. La recherche, la rigueur intellectuelle, les procès d’intentions et le ton de discours condescendant de celui-ci indisposent.